



Le dogme ne concerne pas que la continuité écologique prônant les destructions d'ouvrages hydrauliques, mais aussi la transition énergétique prônant le mythe d'une énergie 100% renouvelable.

Les écologistes, hostiles au nucléaire, sont favorables à l'éolien. La production des centrales nucléaires a donc été fortement diminuée par choix politique pour encourager l'éolien, avec semble-t-il des conséquences graves, multiples et non mesurées.

Ce dogme ne résiste pas à l'analyse technique d'experts pointant aussi l'aberration économique et ne va pas sans très fortes controverses dans les territoires.

- les coûts :

RTE estime la facture en termes de travaux de raccordement à 100 milliards d'euros, payés in fine par le consommateur. Les autres coûts induits ne sont pas chiffrés.

- zéro artificialisation des sols :

un principe bafoué avec toutes les pistes créées et emprises au sol des éoliennes mais aussi de la construction de tous les postes source pour stocker l'énergie : 12 ha par-ci et 6 ha par-là.

- l'écologie méprisée :

autorisation de détruire des espèces protégées, destructions de ZH (zones humides), défrichements, sans évoquer la course aux matières premières, les matériaux non recyclables et la construction de centrales à gaz pour compenser les trous de production des éoliennes. Les impacts environnementaux sont très lourds.

- l'aménagement des territoires ruraux :

l'installation d'éoliennes engendre la désertification et la paupérisation programmées des territoires.

- le défaut d'acceptation sociale :

Les témoignages de Kevin GOUDARD et de Jean-Noël RAINAUD, entre autres, résument bien la situation locale.

- les externalités négatives :

le bilan est simple :

- les bénéfices sont pour les promoteurs/constructeurs/investisseurs,
- les nuisances et préjudices de tous ordres sont pour les riverains,
- les frais très lourds sont et seront pour le consommateur.

Un facteur échappe pourtant aux observateurs : la continuité écologique « *qui détruit* » et la

transition énergétique « *qui construit* » alimentent le carnet de commande des entreprises de BTP. Sur ce marché important, il faut bien qu'il y ait un gagnant financier.

Humour noir : au même titre que l'administration prétend effacer les barrages, quand l'Etat devra effacer les éoliennes en récupérant des millions de mètres cube de béton, granulats et métaux à une échéance de 10 à 30ans, la continuité écologique et la transition énergétique auront bien renaturé la nature quand elle sera restaurée dans son état originel.

Nous avons découvert ce documentaire intéressant qui mérite une large diffusion :

<https://www.youtube.com/watch?v=sJJY2e9qGoE>

- les enjeux : voir entre 55'15 et 55'50
les enjeux du facteur de charge et le crédit de capacité à l'aune des très faibles performances de l'éolien.
- pilotage et intérêts financiers : voir 1h03' et 1h 05'
- énergies de substitution : voir après 1h13'30

Illustration extraite du documentaire :
construction de poste source

Lefildactu.tv@gmail.com